

Desroches apporte son soutien à Dumas son prédécesseur

Desroches à Dumas, le 29 août 1769

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/87

Ce témoignage de soutien de Desroches à son prédécesseur devait avoir des conséquences, car Dumas, sans grande considération pour l'auteur de la lettre, en fit état, la divulguant à Paris et dans la colonie. En conséquence, Desroches reçut une réprimande du ministre (15 mars 1770) : « *Vous avez écrit une lettre à M. Dumas qui en a distribué mille copies. Elle est pleine d'éloges excessifs. Je ne sais ce qui a pu vous porter à écrire une pareille lettre qui a fait un mauvais effet et qui est la critique du gouvernement, qui n'aurait pas dû rappeler un gouverneur d'un si grand mérite.* » (sur la base documentaire)

Pour Poivre ce soutien à Dumas fut interprété comme une marque évidente d'hostilité, il modifia en conséquence son comportement envers le gouverneur.

=====

A l'Isle de France le 29 août 1769

J'ai reçu, Monsieur, les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire avant de quitter ce pays-ci. J'avais prévenu toutes les recommandations que vous m'y faites, avant de les avoir reçues, m'étant informé de tout ce qui pouvait vous appartenir, et m'étant fait un point capital, même avant de partir d'Europe, d'y avoir un égard tout particulier.

Je le témoignai dès le premier instant à M. Gautier et à M. de Capdeville, je ne m'étendrai pas sur la conduite que j'ai tenue à cet égard, je souscris au jugement que la colonie entière en aura porté et qui vous sera parvenu.

C'est avec la plus grande vérité que j'ai l'honneur de vous assurer de toute la part que j'ai prise à vos peines, au milieu desquelles il est bien satisfaisant d'avoir emporté comme vous avez fait, les regrets de toute la colonie ; je ne parle pas des autres sentiments que la passion même ne peut jamais refuser à un ancien militaire qui a servi avec autant de distinction que vous.

Je dois vous dire plus, c'est qu'il n'y a pas un seul homme dans cette colonie, et cela Monsieur sans exception aucune, qui ne vous rende justice d'une manière dont vous seriez vous-même flatté et reconnaissant. Voilà ce que j'ai vu, ce que je sais et ce que je marque très positivement à M. le Duc de Praslin.

M. Gautier est actuellement en détachement dans la partie de Flacq et de la Poudre d'or. Il a eu une besogne pénible pour s'établir là, et il s'en est acquitté supérieurement. Je me suis applaudi plusieurs fois que c'ait été son tour de marcher, lorsque j'ai pris la résolution d'envoyer baraqu¹ les troupes dans les bois et dans les recoins de l'île. Il a aplani toutes les difficultés de cette opération qui désormais sera simple pour tout le monde ; mais qui ne l'a point été au premier essai. Dès le lendemain de mon arrivée, je l'ai prié de recevoir dans sa Compagnie deux de mes neveux, l'un sous-lieutenant et l'autre volontaire dans la Légion, ce que j'avais d'abord fait par d'autres vues avant de connaître M. Gautier. Je me sais aujourd'hui bien bon gré de l'avoir fait, par le tendre intérêt que je prends à ces deux jeunes gens pour qui M. votre neveu a toute sorte de bontés et d'amitiés.

Je ne vous apprendrai pas le mariage de M. de Capdeville, on m'a assuré qu'il y avait des avantages réels pour lui dans cette affaire qui s'est faite au gré de toute la Légion.

J'ai réglé avec Madame Gerod tout ce que vous avez désiré, et je vous réponds qu'on ne lui demandera pas une obole jusqu'au retour de son mari. Je ne bornerai point là la résolution que j'ai prise bien décidément de lui rendre service dans toutes les occasions qui se présenteront. J'agirai de même vis-à-vis de tous ceux qui vous intéressent ici.

¹ Baraquier : camper.

M. de Julienne retourne à Rodrigues, comme il le désirait ardemment, et, s'il est de bonne foi, il doit se louer de la façon dont il a été traité à tous égards ; il aura de plus en plus lieu d'être content lorsqu'il y sera rendu.

Toutes les lettres qui me sont venues pour vous, je les ai remises à M. Marion qui, après les avoir décachetées, m'a rendu ce qui avait directement et uniquement rapport au service.

Je n'ai pas entendu parler, Monsieur, des deux négresses que vous aviez demandé à Madagascar, peut-être même n'ont-elles pas été envoyées, d'autant que le pauvre Glemet est mort ; en tout cas, ce que M. Marion aurait de mieux à faire serait de les vendre le plus avantageusement qu'il pourrait.

Je me suis entêté pendant quelque temps ici à ne vouloir pas me servir d'esclaves, parce que je hais le service de cette espèce d'hommes et parce qu'étant pauvre, la mise dehors qu'il fallait faire, excédait prodigieusement mes facultés. Il a cependant fallu y venir comme tout le monde, mais je n'ai gardé de tous ceux que vous aviez, que ce qui m'était indispensablement nécessaire, les meilleurs domestiques étant déjà entre les mains de M. de Steinauer, et j'ai renvoyé les autres aux ateliers du Roi.

J'ai également hésité à prendre les six chevaux que vous aviez laissé dans votre écurie, aussi par la raison de mon défaut de fortune ; mais lorsque j'ai vu les ordres qui avaient été adressés pour vous faire payer les Noirs que vous aviez envoyés à Bourbon en échange de ces chevaux, je n'ai pas balancé, je me suis mis à votre place, j'ai pris chevaux et palefreniers pour mon compte, et j'ai fait face à la demande que l'on vous faisait, afin de ne vous laisser aucune affaire de cette nature dans la colonie.

J'ai déjà commencé à faire usage, et j'en ferai encore plus par la suite, du Sr Gourlier, sur la connaissance que vous m'avez donnée de ses talents. A peine ai-je vu le Sr Dodin, mais nous nous retrouverons, et je me réglerai également à son égard, sur ce que vous avez la bonté de m'en dire.

Quant au Sr Lartigue, je le connaissais depuis douze ans ; il avait travaillé avec moi à Louisbourg, et je devais aux lumières qu'il m'avait données sur les environs de cette place à deux lieues à la ronde, les dispositions que j'avais faites en 1757, sous les ordres de M. Bois de Lamothe, pour y recevoir les Anglais s'ils nous avaient fait l'honneur d'y venir cette année-là ; ainsi vous voyez, Monsieur, que Lartigue n'était pas un étranger pour moi. J'avais non seulement remarqué mais même employé ses talents supérieurs ; malgré cela votre recommandation ajoutera toujours beaucoup à l'opinion que je pourrais avoir déjà connue des hommes et des choses.

Je ne vous parlerai pas de ce pays-ci. On ne manquera certainement point de vous instruire de tout ce qui s'y est passé depuis mon arrivée et de la situation actuelle de la colonie. Je désire bien sincèrement que les rapports que l'on vous en fera, m'attirent votre suffrage. Je suis bien assuré qu'on ne vous dira point que j'ai changé une syllabe aux ordonnances et règlements que vous avez rendus, ni même que j'ai changé un mot aux ordres que vous avez donnés verbalement, lesquels subsistent dans toute leur force, sans que j'aie fait autre chose que d'en maintenir l'exécution.

D'après, Monsieur, tout ce que je viens de vous détailler, vous voyez que j'attends du public et de nos meilleurs amis, les témoignages sur lesquels vous devez juger de ma conduite à votre égard. J'aurais désiré vous trouver ici, vous auriez vu mieux que personne, et j'aurais été flatté de renouveler notre ancienne connaissance. Je suis cependant trop franc pour ne pas vous avouer que je n'ai jamais souhaité de vous y rencontrer. Ce que vous auriez éprouvé à mon arrivée, l'impossibilité où j'étais d'y apporter aucun remède, les sentiments que vous m'avez inspirés depuis le jour de la défaite de Braddock, enfin l'embarras de ma position vis-à-vis de vous, tout m'aurait gêné parce que tout était fait pour vous déplaire et peut-être pour vous paraître suspect, quoique certainement sans aucune raison.

Aujourd'hui je n'ai qu'à mériter votre confiance, par mes égards pour tout ce qui vous appartient, pour tout ce qui vous intéresse personnellement, pour tout ce qui vous est sincèrement attaché, et le nombre en est grand pour tout ce qui vous regrette, enfin pour tout ce qui est émané de vous. Ces titres-là, Monsieur, sont bien respectables pour ma façon de penser, et j'espère que je serai assez heureux pour vous en convaincre. C'est d'après le jugement que vous en porterez vous-même que je vous prie de m'accorder ou de me refuser votre amitié.

J'ai l'honneur d'être, etc. Signé Le Ch. Desroches.

* * *